



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

1^{ER} COUP DE PELLE

CENTRE SNJ HOLLENFELS – RENOVATION ET EXTENSION

23 juillet 2025



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	3
2. Programme de la journée	4
3. Descriptif du projet	5
4. Programme de construction	12
5. Informations générales	13
6. Contact	14

1. INVITATION À LA PRESSE

Le 1^{er} coup de pelle du Centre SNJ Hollenfels – rénovation et extension aura lieu le 23 juillet 2025 à 11.00 heures en présence de

Madame Yuriko BACKES, ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Monsieur Claude MEISCH, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur Eric THILL, ministre de la Culture

Monsieur Paul MANGEN, bourgmestre de la commune Helperknapp.

Adresse: **2, rue du Château**
 L-7435 Hollenfels

2. PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Le programme officiel commencera à 11.00 heures :

Allocution de bienvenue de Monsieur Paul MANGEN

Bourgmestre de la commune Helperknapp

Discours de Madame Yuriko BACKES

Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Discours de Monsieur Claude MEISCH

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Discours de Monsieur Eric THILL

Ministre de la Culture

Discours de Monsieur Georges METZ

Directeur du Service national de la jeunesse

Acte symbolique

Visite des lieux

Pot de l'amitié

3. DESCRIPTIF DU PROJET

Historique et situation actuelle

Le Château de Hollenfels se situe sur le territoire de la commune de Helperknapp, au cœur de la « Vallée des Sept Châteaux ». Classé monument national depuis 2022, l'ensemble du site, désigné Centre Hollenfels, comprend trois entités majeures : le château avec son donjon, l'auberge de jeunesse ainsi que le parc du domaine.

Dominant la vallée de l'Eisch depuis son promontoire rocheux de 80 mètres, le château offre une vue remarquable sur les alentours boisés. Le plateau du château est relié à l'auberge de jeunesse par un pont historique en pierre. Le Centre Hollenfels se situe à proximité immédiate de la place centrale du village et de l'église. La configuration de l'ensemble bâti de l'auberge de jeunesse crée une cour intérieure et délimite le site côté village. L'accès actuel au site se situant dans la rue du Château est peu visible. L'ancienne entrée principale, ornée d'un portail baroque avec un fronton triangulaire, qui menait initialement depuis la place du village vers la cour intérieure, a été murée dans les années 1960.

Le patrimoine bâti du côté de la vallée comprend un imposant donjon médiéval datant de 1380 et un corps de logis édifié en 1729.

En 1948, le site a été acquis par l'Etat luxembourgeois qui l'a confié à l'œuvre luxembourgeoise des Auberges de Jeunesse. Dans les années 1960, l'ensemble a été transformé en auberge, dont notamment les granges de la ferme côté village. La partie la plus ancienne de la ferme, dite maison du garde-forestier, servait quant à elle de logement au concierge. En 1975, le site a été affecté au Service national de la jeunesse (SNJ), exploitant le donjon et le château comme Centre de jeunesse dédié à l'éducation au développement durable tandis que les Auberges de jeunesse luxembourgeoise (AJL) exploitent les bâtiments côté village.

Concept général et fonctionnel

Le projet vise à optimiser l'accessibilité et la conformité réglementaire de l'ensemble des bâtiments ainsi que la modernisation et la restauration des constructions historiques (château, donjon et maison du garde-forestier), tout en ajoutant des extensions à l'auberge de jeunesse et au château afin de répondre aux besoins du SNJ et des AJL. Dans cette démarche, tous les dortoirs actuels du château sont intégrés dans l'auberge de jeunesse afin de garantir la sécurité et d'optimiser l'organisation logistique. Cela permet de dédier le château exclusivement à des fonctions éducatives et de formation du Centre écologique, tout en clarifiant les responsabilités de gestion.

Une extension, implantée sur l'emprise d'un ancien bâtiment disparu au XIX^e siècle, est adossée au château. Elle accueille un escalier et un ascenseur, garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sans altérer le bâti patrimonial du château. Les salles d'ateliers et de séminaire ainsi que les locaux dédiés à l'administration restent situés dans les volumes historiques.

À l'exception de la maison du garde-forestier, l'auberge de jeunesse des années 1960 est complètement restructurée et reconstruite afin de répondre aux normes et prescriptions actuelles. Toutes les chambres sont standardisées à quatre lits avec sanitaires privatifs. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est assurée à tous les niveaux. Un bistrot et un restaurant avec terrasse panoramique orientés sur le château et le donjon viennent compléter l'offre et sont ouverts au public. Un garage-vélos pour les visiteurs est intégré dans la maison forestière.

Concept architectural et paysager

L'approche architecturale repose sur un dialogue entre la conservation du patrimoine et des interventions contemporaines. La façade principale de l'auberge, orientée vers la place du village et accentuée par son portail historique, est conservée et valorisée. Sa silhouette et ses volumes, représentatifs du patrimoine public des années 1960, sont respectés. La réouverture du portail baroque vers la place redonne au site un lien visuel avec le village, affirmant ainsi son rôle d'accueil et de centre ouvert.

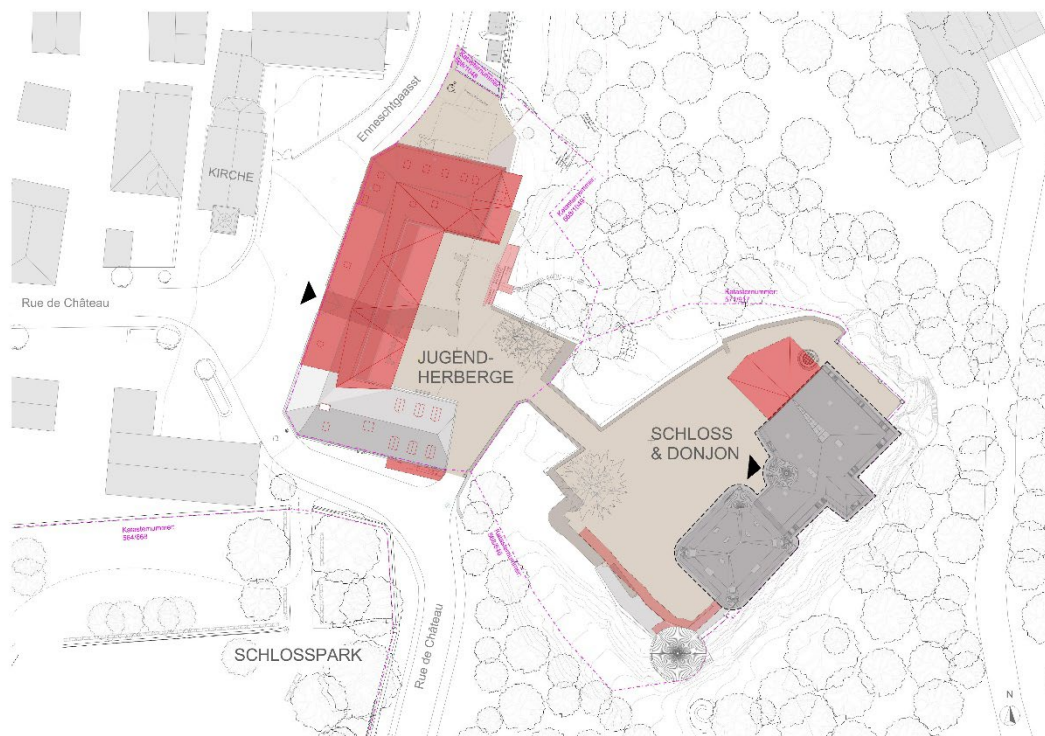
L'architecture contemporaine lisible à travers les nouvelles extensions de l'auberge et du château se distingue par des matériaux légers et filigranes, associant bardages métalliques partiellement perforés, recouverts d'une végétalisation grimpante, de façon à contraster subtilement avec le caractère monolithique et minéral du donjon médiéval.

Le projet met également en avant une forte dimension environnementale : les façades végétalisées, l'emploi de matériaux écologiques, la récupération des eaux pluviales et l'intégration de panneaux photovoltaïques. Ainsi, la philosophie de l'éducation au développement durable portée par le Centre Hollenfels se traduit de manière tangible et visible à travers l'architecture, les aménagements intérieurs et le paysage.

Les vestiges archéologiques mis au jour en 2024 dont notamment un deuxième fossé enjambé par un pont historique datant du XVIII^e siècle sont préservés par la création d'un sarcophage archéologique situé sous la cour intérieure de l'auberge.

Concept énergétique et écologique

La nouvelle construction de l'auberge de jeunesse vise une isolation thermique et une étanchéité poussée de l'enveloppe. La façade historique est isolée par l'intérieur au moyen de briques isolantes. Les murs extérieurs et toitures des extensions sont isolés avec des matériaux biosourcés. Le chauffage est assuré par des chaudières à granulés de bois. Une installation photovoltaïque complète le concept énergétique tandis que la récupération des eaux pluviales permet d'alimenter les sanitaires ainsi que l'arrosage des façades végétalisées.



Plan de situation



Photo aérienne du site (2024)

© Andrés Lejona

Auberge de jeunesse



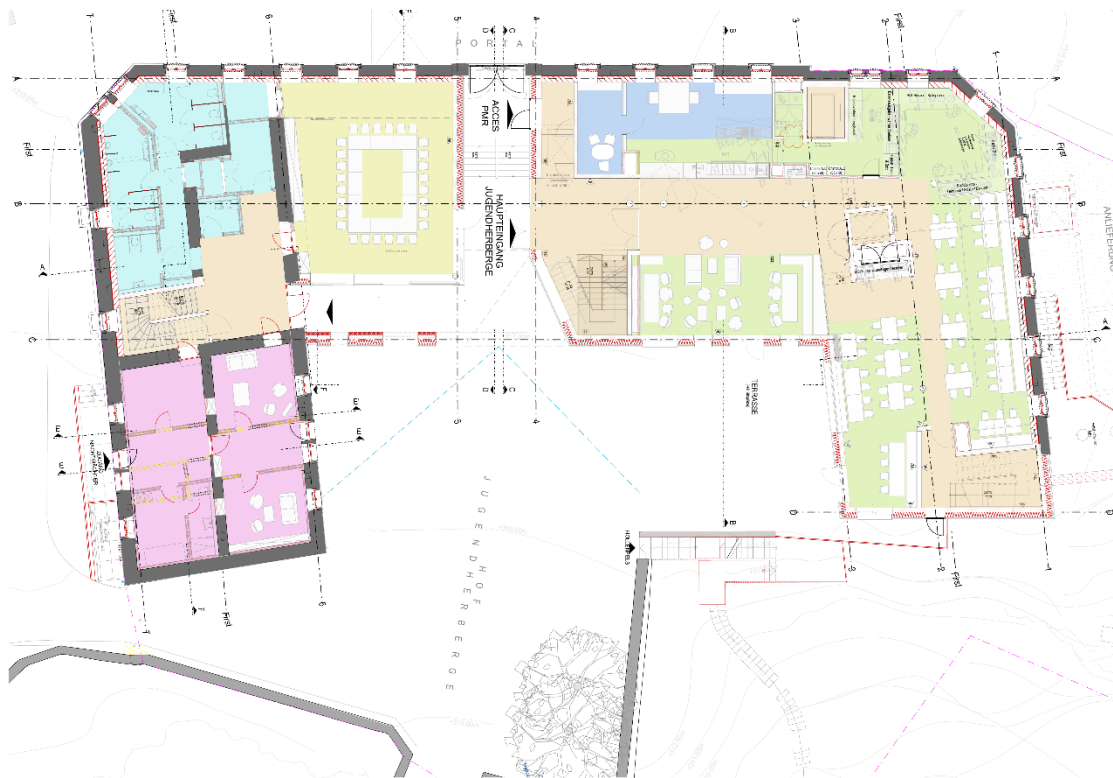
Vue place centrale



Vue cour



Vue accueil auberge



Rez-de-chaussée

Château et donjon



Vue cour



Rez-de-chaussée

4. PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Auberge de jeunesse

- 28 chambres à 4 lits
- 2 chambres PMR à 4 lits
- Réception / administration
- Bistrot avec terrasse
- Salle de restauration
- Cuisine
- 3 espaces de séjour / salle de jeux
- Salle multifonctionnelle
- Garage-vélos
- Zone de livraison

Château

- 10 salles workshop
- Bureaux / administration
- Kitchenettes
- Sanitaires

Surfaces extérieures

- Parc du château
- Parking
 - 20 emplacements pour voitures
 - 2 emplacements pour autocars

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Surfaces et volume

Surface brute – auberge : 3'600 m²

Surface brute – château et donjon : 3'200 m²

Volume brut – auberge : 12'100 m³

Volume brut – château et donjon : 14'500 m³

Coût du projet

EUR 31'900'000.- TTC

Dates-clés

Fin 2023 : Début des fouilles archéologiques (sous régie de l'INRA - Ministère de la Culture)

Avril 2024 : Début des travaux préparatoires et d'assainissement

Mars 2025 : Début des travaux de gros œuvre

Fin 2028 : Fin des travaux

Maître de l'ouvrage

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte : Bureau d'Architectes Teisen & Giesler s.à r.l.

Ingénieur génie civil : HLG Ingénieurs-Conseils s.à r.l.

Ingénieur génie technique : Goblet Lavandier & Associés
Ingénieurs-Conseils S.A.

Architecte paysagiste : Areal Landscape Architecture s.à r.l.-s.

Physique du bâtiment et acoustique : e3 – consult s.à r.l.

Concept d'assainissement : ENECO Ingénieurs-Conseils S.A.

Organisme agréé : Socotec a.s.b.l.

Bureau de contrôle technique : Vincotte a.s.b.l.

Coordinateur de sécurité et de santé : Argest S.A.

6. CONTACT

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Madame Mara Valent

E-mail : mara.valent@mmtt.etat.lu

Tél : (+352) 247-84421